

Quel avenir pour nos villages demain ? Le visage de la ruralité est aujourd'hui profondément transformé. Les fonctions des zones rurales et les besoins des populations qui les habitent ont fortement évolué. De multiples activités d'artisanat et de services sont venues s'intégrer aux côtés de l'agriculture au sein de l'économie rurale. Les néo-ruraux côtoient les natifs et les résidents secondaires. Les nouvelles technologies modifient en profondeur le rapport au travail, les questions liées aux mobilités. Tout ceci nous interroge sur les nouvelles modalités à adopter dans « le faire et le vivre ensemble ». Les attentes en matière d'offre de services, de culture et de loisirs, dans une logique de proximité sont un enjeu majeur pour les équipes municipales.

Une problématique supplémentaire spécifique à Puy Saint Martin :

La mise en service de la déviation RD6 par le département de la Drôme en 2018 a métamorphosé le village de Puy-Saint-Martin. L'ancienne route départementale a vu son trafic routier divisé par 10.

Cette route, scindant le village en deux, a eu un impact certain sur le développement de la commune depuis les années 60. Aucun centre bourg n'est clairement identifiable, plusieurs polarités sont apparues au cours des années et des constructions. Comment alors requalifier ce cœur de village, le rendre attractif, en faire un réel cadre de vie pour les Puy Saint Martinais ?

Puy-Saint-Martin dispose néanmoins de nombreux atouts pour répondre à ces défis :

- Un tissu associatif très riche avec plus de 22 associations qui agissent dans des domaines aussi différents que le loisir, l'action sociale, le sport, la culture, le patrimoine, la santé et le bien-être, etc.
- Une volonté politique affirmée de l'équipe municipale qui a mis la solidarité, l'action sociale, le soutien à la vie associative, la participation citoyenne et le vivre ensemble au cœur de son action ;
- Des infrastructures comme la Maison des lettres, des équipements sportifs, une salle des fêtes, une scène ouverte et un parc qui font la fierté du village ;
- Une culture drômoise très ouverte sur l'animation événementielle, qu'elle soit musicale, théâtrale, picturale, des cycles de conférences et manifestations populaires diverses.

Ainsi, en 2024, la municipalité a candidaté au dispositif « Villages d'Avenir », porté par l'Etat et l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires.

Les atouts et arguments avancés par la commune, et son besoin de repenser son cœur de village, ont permis d'intégrer ce programme. Ceci ouvre à Puy Saint Martin la possibilité de bénéficier du travail de l'ingénierie publique, de l'accompagnement de l'Etat, de l'intervention de bureaux d'études spécialisés, afin de mettre sur pied un projet global pour la Puy Saint Martin de 2040.

Villages d'Avenir, c'est mettre en œuvre un véritable plan guide du Puy Saint Martin de demain, et faire en sorte que chaque projet s'inscrive de manière cohérente dans cette vision globale.

L'enjeu majeur du « projet Cœur de Village » est d'avoir une approche globale, coordonnée, cohérente et complémentaire des aménagements autour de deux centralités : le Parc Adèle Clément et le Champ de Mars, cœur historique du village.

Les projets déjà engagés :

- Les travaux de réaménagement de la traverse du village :

Le projet est en cours de réalisation. **Les travaux se termineront en 2027.**

Les solutions retenues sont issues d'une large concertation avec les usagers et riverains.



- Le réaménagement du parc Adèle Clément :

Suite à une concertation étroite des Puy-Saint-Martinois réalisée lors de plusieurs réunions publiques en 2023, la grande majorité a souhaité engager une amélioration de cet espace, pour rendre ce lieu encore plus attractif.



- Le projet :

La concertation citoyenne a fait ressortir clairement plusieurs pistes de réhabilitation :

- 1 - Sécurisation de la limite ouest du parc par la mise en place d'une clôture, afin que les plus jeunes n'aient pas accès direct à la route.
- 2 - Création d'un cheminement en béton désactivé favorisant l'utilisation de vélos, trottinettes ou autre.
- 3 - Création d'un espace de jeux supplémentaire pour les 6/12 ans.
- 4 - Création d'un terrain de pétanque.
- 5 - Création, en lien avec une association de Puy Saint Martin, d'un four communal.
- 6 – Remplacement des toilettes publiques.

Ces aménagements, dont certains sont novateurs, vont renforcer l'attractivité du parc Adèle Clément, toutes générations confondues. Cet espace, déjà plébiscité, répondra ainsi pleinement aux demandes exprimées par nos concitoyens. **Le projet a été réalisé en 2024 !**

- Réhabilitation de l'espace Adèle Clément avec de nouveaux usages:

Nous disposons actuellement d'un bâtiment préfabriqué (l'espace Clément), ancien et vétuste, qui doit être repensé dans sa destination, et qui peut naturellement devenir un espace commun, multiple, hybride, interactif et intergénérationnel. D'ores et déjà, pour en faire un lieu de convivialité, une association s'est mobilisée autour de la création du four communal qui vient jouxter et compléter le lieu. Ce four a été réalisé lors des travaux de réaménagement du parc au printemps 2024.

Une large concertation a eu lieu en 2025, accompagnée par l'association AFEV et financée par le fond européen LEADER, pour repenser les services, activités et moments de vie qui pourront être proposés dans ce nouvel espace.

Une équipe d'architecte est au travail pour exprimer ces attentes dans la conception du bâtiment. La suite en 2026 !

Espace Clément

Four communal



La suite, dès 2026 :

Continuer la réflexion sur l'aménagement et la destination du Champ de Mars une fois l'aire de camping-car déplacée au sud, la mise en valeur du parvis de la Mairie et la liaison entre l'école / la maison des lettres, le parc, et le futur centre bourg reconstitué au Champ de Mars.

Il convient donc aujourd'hui de compiler toutes ces pistes, et proposer un projet « cœur de village » clair et partagé par les Puy-saint-martinois. Ce vaste projet, par son côté ambitieux et nécessaire pour l'avenir, permettra à la municipalité de lever les financements nécessaires à sa réalisation.